

Surveillance de la qualité des eaux lacustres

Les cantons de Neuchâtel, Berne et Fribourg publient une brochure bilingue sur le plancton

Trois lacs, trois cantons mettent leur force en commun pour surveiller la qualité des eaux lacustres. Neuchâtel, Berne et Fribourg publient une brochure bilingue sur le plancton, synthèse d'analyses des 30 dernières années. Cette publication est disponible sur le site internet intercantonal www.les3lacs.ch.

Le plancton est mal connu du grand public. Organisme microscopique en suspension, il est la base de la vie lacustre et est un bon indicateur de la santé d'un lac.

Richement illustrée, la plaquette bilingue publiée conjointement par les cantons de Neuchâtel, Berne et Fribourg en décrit les espèces et les quantités. L'étude, résumée dans le document, a recensé plus de 700 espèces pour le seul plancton végétal (phytoplancton). Le site internet intercantonal www.les3lacs.ch permet de télécharger cette publication et l'étude complète.

Un délicat équilibre

Le phytoplancton, composé de minuscules algues vertes, jaunes, brunes, rouges ou bleues, consomme du phosphore. Ce dernier provient des activités humaines par les rejets des stations d'épuration et de l'agriculture. Le plancton animal, zooplancton, se nourrit en partie du phytoplancton. Il est la base de l'alimentation des poissons ainsi que de leur diversité. Une forte abondance de plancton n'est pas favorable à l'équilibre du lac, elle diminue la transparence de l'eau et entraîne lors de leur décomposition une forte consommation d'oxygène qui met en danger la faune lacustre. Phyto et zoo plancton sont d'une importance vitale pour les lacs.

La mise en service des STEP et leur constant perfectionnement, les mesures prises par l'agriculture ainsi que l'interdiction des phosphates dans les lessives depuis 25 ans a fortement contribué à améliorer l'état du lac de Neuchâtel, qui est aussi une réserve d'eau de boisson. Nous pouvons nous réjouir du bon état de santé de notre lac et rester vigilant pour que ce progrès perdure.

Pour de plus amples renseignements :
Yves Lehmann, chef du Service de l'énergie et de l'environnement,
tél. 032 889 67 30.

Neuchâtel, le 14 avril 2011